

L'éthique professionnelle de l'enseignement : regards croisés France-Québec

Didier **Moreau**
Professeur des Universités
Université Paris VIII

France **Jutras**
Professeure titulaire
Université de Sherbrooke

Denis **Jeffrey**
Professeur titulaire
Université Laval



Professional teaching ethics:
Various perspectives from France and Québec

doi:10.18162/fp.2013.307

Dossier thématique

INTRODUCTION

Les enseignants sont quotidiennement au centre d'enjeux éthiques complexes. D'un côté, la société civile leur demande d'adopter une conduite morale exemplaire, même si cette demande vise principalement à éviter tout scandale au sein des organisations scolaires. De l'autre, les institutions éducatives exigent que l'enseignement produise des effets moraux sur les élèves, soit par l'exercice de la coercition, soit par l'apprentissage d'habitudes acceptables du point de vue moral. Mais elles restent muettes sur le chemin à prendre pour y parvenir, et laissent les enseignants dans une position de responsabilité solitaire et sans excuses. Ceux qui ne se résignent pas au conformisme moral ou à l'injonction d'être héroïquement responsables doivent trouver un accord entre leurs convictions éthiques personnelles et les difficultés concrètes qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leur tâche éducative. Les articles réunis ici contribuent à éclairer les balises normatives d'une éthique professionnelle dans laquelle les enseignants pourraient volontairement s'engager dans la perspective de trouver un accord entre leurs valeurs personnelles et les normes professionnelles.

Le choix a été fait de croiser les contextes québécois et français afin de faire émerger ce qui les caractérise. En France, dans la tradition de l'École républicaine laïque, les institutions éducatives sont dépendantes de l'État qui se proclame le garant du pacte scolaire, alors qu'au Québec, la régulation est assurée au sein d'une société dont les références éthiques sont multiples et diverses. Néanmoins, une convergence se dégage de cette double contextualisation : les enseignants développent une sensibilité à l'éthique professionnelle dans le cadre des formations qui leur sont offertes.

Le premier article, de Jean-François Dupeyron, montre la nécessité de la construction d'une éthique professionnelle par les enseignants eux-mêmes et souligne l'incapacité des institutions éducatives françaises à réaliser leurs propres préconisations dans le domaine moral. En

analysant les trois discours dominants dans le champ de l'éducation – les discours républicain, humaniste et néolibéral –, il montre la montée en puissance du discours néolibéral qui manifeste un repli de l'institution et un discrédit de son projet collectif. Il en appelle alors à la nécessité de la formation de collectifs d'enseignants qui auraient un mandat d'animation de la vie éthique et de réfléchir sur les normes de déontologie pour les enseignants.

Dans son article, Denis Jeffrey montre que les enseignants adhèrent encore aujourd'hui à une moralité exemplaire de type vertuiste, c'est-à-dire construite sur les vertus catholiques ultramontaines. Il soutient que les enseignants devraient plutôt se regrouper autour d'une éthique de la responsabilité fondée sur des normes et des valeurs communes à tous les enseignants. Une telle éthique demande aux enseignants de justifier leurs actes et leurs décisions à l'aune des connaissances professionnelles. L'éthique vertuiste exige plutôt des enseignants de se comporter comme une personne religieuse.

L'article d'Eirick Prairat resitue le rapport des théories morales à l'éthique professionnelle des enseignants. Il montre que si elles sont bien des appuis interprétatifs, elles n'ont aucune fonction prescriptive. Il plaide dès lors pour un déontologisme tempéré, aussi éloigné des injonctions institutionnelles que des dogmatismes moraux. Un tel déontologisme, soutient-il, permet de faire preuve d'une « perspicacité morale » dans les situations concrètes. Ainsi, Prairat s'emploie à établir une clarification des principaux concepts de cette position afin d'analyser les options normatives qui leur sont associées. Son travail de clarification a le mérite de recadrer un ensemble de concepts et de théories qui sont parfois utilisés sans référence ni recours à leurs fondements.

Roger Monjo confronte les éthiques du *care* avec les éthiques de la reconnaissance. Il prend l'exemple de l'obligation scolaire pour souligner qu'elles se rejoignent du fait qu'elles inscrivent le rapport à l'autre au cœur du rapport à soi. Elles ont un fondement anthropologique commun, soit de considérer l'autonomie en parallèle avec les liens de dépendance essentiels à la vie sociale. Pour Monjo, ces deux approches de l'éthique forment une proposition plus acceptable que celles qui viennent du néolibéralisme où la concurrence, la performance et le profit deviennent des valeurs dominantes.

France Jutras explore une problématique similaire à Monjo à partir de l'étude des pratiques de formation et des dispositifs pédagogiques d'étayage de la construction d'une éthique professionnelle. En faisant l'examen documentaire des pratiques, elle met en évidence le paradigme qui les inspire : il s'agit de lutter contre l'hyperindividualisme dans une société divisée et pluraliste du point de vue éthique. Elle soutient que la formation doit insister sur la capacité de l'agent moral à accéder par lui-même à la problématisation éthique des situations professionnelles, à les analyser en vue de leur résolution, mais aussi développer sa sensibilité morale et son jugement professionnel. Du coup, il ne s'agit pas seulement de renforcer des habiletés cognitives, mais de développer le courage d'agir. Les méthodes actives participent bien d'une pédagogie de l'émancipation.

L'article de Christiane Gohier examine, pour sa part, comment la réflexivité éthique éclaire la pratique dialogique chez les enseignants en insistant sur l'importance des dispositifs de la formation de soi par l'éthique narrative. Elle décrit un parcours propédeutique qui prend en compte des valeurs qui font appel à la rationalité, à l'imaginaire et la sensibilité morale. Cela permet, selon l'auteure, de dépasser une démarche procédurale pour prendre en compte la complexité des compétences éthiques. Ce qui rend d'autant plus nécessaires des dispositifs pédagogiques qui se glissent entre l'institution et la formation de soi-même, entre l'éthique et la déontologie.

L'article de Didier Moreau s'attache à la question de la cohérence éthique en montrant comment sont conservées, lors de la construction de l'éthique professionnelle, les convictions morales initiales des enseignants. Au départ de sa démonstration, il pose la question du fondement de l'éthique appliquée de l'éducation. Il soutient que l'engagement éthique part du projet de transformer le hasard en fortune morale, c'est-à-dire en situation dans laquelle le choix d'agir est ouvert à l'agent. L'enseignant apprend dans ces situations ce qu'est l'éthicité scolaire. En fait, Moreau développe une perspective encore peu connue sur le statut philosophique et éthique de la pédagogie qui vise à résister à la coercition institutionnelle et à permettre aux enseignants de se former dans la cohérence de leur savoir, et de leurs actes, au sein d'une vie morale partagée.

En somme, les articles présentés dans ce numéro thématique permettent de situer l'apport de l'éthique professionnelle dans la construction de la professionnalité des enseignantes et des enseignants. Elle est tributaire de bien des facteurs, mais la professionnalité tient fondamentalement à un engagement éthique auprès des élèves qui leur sont confiés, de leurs collègues, des parents, de toute la population.

Pour citer cet article

Moreau, D., Jutras, F. et Jeffrey, D. (2013). L'éthique professionnelle de l'enseignement : regards croisés France-Québec. *Formation et profession*, 21(3), 1-3. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2013.307>